



DÉLIBÉRATION n° 2022 – 22

Actes du séminaire et de la feuille de route « Envie de Vanoise »

Un temps fort participatif s'est tenu le 12 mai, à Montmélian, avec le séminaire « Envie de Vanoise », organisé par le Parc national de la Vanoise. L'ensemble des acteurs - élus, socio-professionnels, associations, administrateurs et agents du Parc - ont été invité à imaginer l'avenir du territoire Vanoise face aux enjeux de demain. 100 personnes se sont mobilisées pour dessiner une ambition nouvelle, partagée, pour le massif.

Les participants ont ainsi pu mesurer le chemin parcouru avec la démarche "Bien vivre ensemble en Vanoise" qui a restauré la confiance entre l'établissement public et les collectivités.

Il s'agissait également de questionner les enjeux d'avenir du territoire en phase avec les préoccupations de la société et instaurer une dynamique collective au travers des ateliers participatifs pour agir tous ensemble pour la Vanoise" autour de six grands thèmes : tourisme, agriculture, connaissance et protection des patrimoines, activités de pleine nature, mobilisation de la jeunesse et adaptation aux enjeux du changement climatique.

Les idées et propositions d'actions issues de ces échanges, pour certaines innovantes et transversales, vont permettre de construire la nouvelle feuille de route « Envie de Vanoise » qui vise à mobiliser l'ensemble du territoire pour que les usagers, habitants, professionnels et collectivités deviennent acteurs du projet « Envie de Vanoise ».

La dynamique participative va se poursuivre avec une consultation citoyenne, relayée par les réseaux sociaux et sites internet pour soumettre les propositions d'actions au public. Chacun, habitant de Vanoise ou non, acteur économique, associatif ou élu, pourra ainsi contribuer.

La consultation du public sera réalisée cette été sur les actions mises en exergue lors de la table ronde telles qu'elles ressortent dans le document « Remue-méninges ». Il est ainsi proposé aux personnes répondant de noter ou classer les orientations et d'indiquer pour chaque thème l'action phare pour laquelle elles se mobiliseraient.

Les réponses apportées permettront d'éclairer la priorisation des actions à retenir pour la feuille de route « Envie de Vanoise », qui sera soumise pour validation lors d'une prochaine séance du conseil d'administration.

Le conseil d'administration du Parc national de la Vanoise,

Réuni le 05 juillet à Peisey-Nancroix,

Après en avoir délibéré,

Valide les actes du séminaire

Acte les modalités de la consultation du public sur les actions de la feuille de route « Envie de Vanoise »

Valide le principe d'une adoption de la feuille de route « Envie de Vanoise » et ses modalités de mise en œuvre à l'issue de la consultation.

Le directeur de l'établissement public du Parc national de la Vanoise est chargé de l'application de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc national de la Vanoise et fera l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Adoptée à Peisey-Nancroix, le 05 juillet 2022

La Présidente du conseil d'administration,

Rozenn HARS


**PARC NATIONAL
DE LA VANOISE**
135, Rue du Docteur Julliard
73000 CHAMBERY
FRANCE